

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02868

Numéro SIREN : 523 940 971

Nom ou dénomination : Airbus DS SLC

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2022 sous le numéro de dépôt 19422



Airbus DS SLC

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Airbus DS SLC

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Airbus DS SLC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Airbus DS SLC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Pierre-Henri Pagnon

SLC Comptes Annuels 2021

AIRBUS DS SLC SAS

31/12/2021

PRESENTATION DES COMPTES

I. BILAN AU 31/12/2021 (En €)

Rubriques	Notes	Montant brut		Amort. Prov.		31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé	I	AA				0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(1)						
Frais d'établissement		AB		AC	0	0	0
Frais de développement		CX		CQ	0	0	0
Concessions, brevets, droits similaires		AF	10 392 720	AG	10 030 665	362 055	500 072
Fonds commercial		AH	14 466 866	AI		14 466 866	14 466 866
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK		0	0
Avances, acomptes immob. Incorporelles		AL		AM		0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(1)					0	0
Terrains		AN		AO		0	0
Constructions		AP	11 998	AQ	11 998	0	0
Installations techniq., matériel, outillage		AR	38 385 404	AS	34 152 269	4 233 135	4 258 371
Autres immobilisations corporelles		AT	11 838 931	AU	10 412 774	1 426 157	1 620 525
Immobilisations en cours		AV	2 895	AW		2 895	2 895
Avances et acomptes		AX		AY		0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(1)					0	0
Participations par mise en équivalence		CS		CT		0	0
Autres participations		CU	481 770	CV		481 770	481 770
Créances rattachées à participations		BB		BC		0	0
Autres titres immobilisés		BD		BE		0	0
Prêts		BF		BG		0	0
Autres immobilisations financières		BH	84 654	BI		84 654	101 864
TOTAL II		BJ	75 665 238	BK	54 607 706	21 057 532	21 432 362
STOCKS ET EN-COURS	(2)						
Matières premières, approvisionnement		BL		BM		0	0
En-cours de production de biens		BN	33 125 222	BO		33 125 222	26 544 145
En-cours de production de services		BP		BQ		0	0
Produits intermédiaires et finis		BR		BS		0	0
Marchandises		BT	42 843 454	BU	12 935 434	29 908 019	35 880 271
Avances, acomptes versés/commandes		BV	217 487	BW		217 487	179 473
CREANCES	(3) et (4)					0	0
Créances clients & cptes rattachés		BX	44 262 879	BY	9 704 637	34 558 242	54 445 175
Autres créances		BZ	35 998 786	CA		35 998 786	35 470 721
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC		0	0
DIVERS						0	0
Valeurs mobilières de placement		CD		CE		0	0
Disponibilités		CF	11 307 694	CG		11 307 694	11 009 320
COMPTE DE REGULARISATION	(5)					0	0
Charges constatées d'avance		CH	94 460	CI		94 460	88 168
TOTAL III		CJ	167 849 982	CK	22 640 072	145 209 910	163 617 273
Frais émission d'emprunts à étaler	IV	CW			0	0	0
Primes remboursées des obligations	V	CM			0	0	0
Ecart de conversion actif	VI	CN			0	0	1 512
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	243 515 220	1A	77 247 778	166 267 442	185 051 148
<i>Dont part des créances à plus d'un an:</i>						<i>9 761 450</i>	<i>10 008 775</i>

Rubriques	Notes	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	(6)		
Capital social ou individuel	DA	3 950 440	3 950 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	11 415 346	11 415 346
Ecart de réévaluation	DC		
Réserve légale	DD	395 044	395 044
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées	DF		
Autres réserves	DG		
Report à nouveau	DH	27 263 309	15 525 158
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 702 149	11 738 151
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	DL	53 726 288	43 024 139
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(7)		
Provisions pour risques	DP	4 597 568	10 843 427
Provisions pour charges	DQ	9 935 912	10 267 154
TOTAL III	DR	14 533 480	21 110 581
DETTES	(3) et (4)		
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU	0	56 777
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs)	DV	8 376 250	9 534 110
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 259 269	2 724 820
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	65 887 659	42 810 478
Dettes fiscales et sociales	DY	20 060 242	19 018 931
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	0	46 740 473
COMPTES DE REGULARISATION	(5)		
Produits constatés d'avance	EB	424 254	
TOTAL IV	EC	98 007 674	120 885 591
Ecart de conversion passif	V		30 836
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	166 267 442	185 051 148
<i>Dont dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an:</i>		98 007 674	120 885 591
<i>Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque:</i>		0	56 777

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 (En €)

Rubriques	France			Exportation		Notes		31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	FA	24 168 055	FB	64 168 433			FC	88 336 488	109 359 046
Production - biens	FD		FE				FF	0	0
vente - services	FG	21 390 876	FH	19 941 532			FI	41 332 408	50 512 635
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ	45 558 931	FK	84 109 965		(9)	FL	129 668 896	159 871 680
Production stockée							FM	6 581 077	-1 837 844
Production immobilisée							FN		
Subventions d'exploitation							FO	217 160	451 817
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges							FP	7 192 409	6 392 211
Autres produits							FQ	1 559 325	3 471 700
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION						I	FR	145 218 867	168 349 565
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						(10)	FS	-948 033	8 495 748
Variation de stock (marchandises)						(10)	FT	1 971 976	-25 039 045
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)						(10)	FU	33 817 393	67 885 916
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)						(10)	FV	-718 916	1 044 410
Autres achats et charges externes						(10)	FW	44 488 047	37 620 666
Impôts, taxes et versements assimilés							FX	2 204 293	1 837 568
Salaires et traitements							FY	32 075 092	33 086 808
Charges sociales							FZ	13 353 534	13 376 400
DOTATIONS D'EXPLOITATION									
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements							GA	2 706 898	2 674 359
- dotations aux provisions							GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions							GC	5 219 748	12 485 291
Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	544 488	5 271 720
Autres charges							GE	682 138	197 787
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION						II	GF	135 396 658	158 937 629
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	9 822 209	9 411 935
OPERATIONS EN COMMUN									
Bénéfice attribué ou perte transférée						III	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré						IV	GI		
PRODUITS FINANCIERS									
Produits financiers de participations							GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé							GK	16 515	438 715
Autres intérêts et produits assimilés							GL	8 793	75 099
Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	1 512	235 222
Différences positives de change							GN	277 824	2 301 063
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						V	GP	304 644	3 050 098
Dotations financières aux amortissements et provisions							GQ		
Intérêts et charges assimilées							GR	60 663	105 777
Différences négatives de change							GS	808 204	1 697 981
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES						VI	GU	868 867	1 803 758
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)						(11)	GV	-564 223	1 246 340
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	9 257 987	10 658 276
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital							HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges							HC		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						VII	HD	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion							HE	8 367	10 867
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							HF	42 186	170
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							HG		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						VIII	HH	50 553	11 037
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						(12)	HI	-50 553	-11 037
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise						IX	HJ	1 061 889	-1 006 500
Impôts sur les bénéfices						X	HK	-2 556 605	-84 412
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)							HL	145 523 511	171 399 663
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)							HM	134 821 362	159 661 512
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)							HN	10 702 149	11 738 151
<i>Dont produits concernant les entreprises liées</i>									
<i>Dont intérêts concernant les entreprises liées</i>								60 663	105 777
<i>Dont transferts de charges</i>								48 440	70 756

III. ANNEXES

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Général

Aucun évènement significatif n'est survenu au cours de l'exercice clos le 31/12/2021.

Evènements subséquents

Airbus a mis en place une organisation de gestion de crise en réponse à l'épidémie de COVID-19 et gère la situation et évalue tous les impacts potentiels sur la production et les livraisons. Cependant l'impact global de l'épidémie de COVID-19 ne peut pas être raisonnablement évalué au moment de ce rapport. Les activités de l'entreprise, ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement peuvent être interrompus et affectés de manière significative par l'épidémie et par l'incertitude que cela génère.

Il n'y a pas d'impact au 31 décembre 2021.

La pandémie du Covid-19 et ses conséquences sont des événements postérieurs à la clôture de l'exercice qui ne nécessitent pas une modification des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021. L'évaluation de l'ensemble des conséquences de cette crise sanitaire ne peut pas être raisonnablement effectuée à la date de ce rapport. Cet évènement ne remet cependant pas en cause l'hypothèse d'arrêté des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 selon le principe de continuité d'exploitation

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MISE EN ŒUVRE

Les comptes présentés dans ce document sont établis au 31 Décembre 2021. La période s'étend du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les comptes annuels de AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS sont établis et présentés selon les normes comptables définies par l'Autorité des Normes Comptable n° 2018-01 du 20 Avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Lors de l'établissement des états financiers, la direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants des actifs et passifs, sur les notes sur des actifs et passifs éventuels tels que présentés à la date de clôture, ainsi que sur les produits et charges. La Direction revoit régulièrement ces estimations, contrat par contrat, sur la base des informations dont elle dispose. Le total des produits et charges estimés au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation de la direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses, comprennent le chiffre d'affaires et la marge comptabilisée au titre des contrats à long terme, les provisions pour risques et charges et la dépréciation des actifs immobilisés. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les comptes de la société sont inclus dans les comptes consolidés d'Airbus Group SE. A ce titre, elle ne publie pas de comptes consolidés propres.

Informations relatives à la société consolidante :

Airbus Group SE
Mendelweg 30, 2333 CS
Leiden, Pays-Bas

Siège social (statutaire zetel) : Amsterdam

La société est immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam (Handelsregister van de Kamer van Koophandel en Fabrieken voor Amsterdam) sous le n° 24288945.

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

La société applique depuis le 1er janvier 2005 les règlements :

- CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'elles sont produites par la société pour elle-même.

Les frais de recherche et développement, dans la mesure où ils ne sont ni financés par des concours extérieurs, ni engagés dans le cadre de contrats de vente, sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Aucune dépense de recherche et développement ne figure en immobilisations incorporelles.

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations, selon les durées d'utilisation (2 ans à 20 ans).

En 2021, les règles et durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Règles d'amortissement pratiquées			
Natures	Comptes	Modes	Durées (an)
Licences et concessions	205000	L	10
Logiciels et autres immob.incorporelles	205600 à 208XX	L	3
Agts terrains	212500	L	10
Constr. S.-sol propres	213100	L	20
Batiment et Const .Industr.	213110	L	20
Batiment et Const .Légères	213120	L	6 Ans /8 Mois
Agts Constr. S.-sol propres	213500	L	10
Inst.Fixes de Construction	213510	L	10
Constr. S.-sol autri	214100	L	20
Inst. Tech. / Mat et Outillage	215000	L	3
Inst.complexes specialisées	215110	L	10
Matériels industriels	215410	L	80 mois
Matériels de précisions	215420	L	80 mois
Outillages industriels	215510	L	3
AAI Techn.Matériels Indust.	215710	L	10
Agts Constr. S.-sol autri	218100	L	10
Inst.générales agence amén.	218110	L	10
Matériel de transport	218210	L	4
Matériel de bureau	218310	L	80 mois
Matériel informatique	218320	L	4
Mobilier de bureau	218400	L	80 mois
Mobiliers et matériel cantine	218410	L	8
Matériel médical	218420	L	80 mois
Mobilier de démonstration	218430	L	8

La société pratique par ailleurs sur le plan fiscal des dotations accélérées aux amortissements (dégressifs ou exceptionnels) conformément aux dispositions légales en vigueur. L'excédent des amortissements fiscalement déduits sur les amortissements linéaires est comptabilisé en provisions réglementées au passif du bilan.

2.2 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Des dépréciations sont constituées à raison des moins-values latentes. Ces dépréciations sont évaluées par rapport à la quote-part de situation nette de la filiale lorsqu'il n'y a aucun élément prévisionnel de résultat. Dans le cas de données prévisionnelles de résultats futurs, une valorisation actualisée des flux futurs estimés est comparée avec le coût d'achat ou investi.

2.3 Stocks et en-cours

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au prix standard, sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance.

Les stocks en "excès" : pour des raisons commerciales et concernant un fournisseur particulier (fournisseur quasi-unique de la société), AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS achète le matériel en "excès" de ce fournisseur, par rapport au plan de charges défini. Ce matériel est ensuite systématiquement déprécié à 100%.

Les stocks (dont le matériel) sont considérés comme obsolètes lorsque le matériel est non utilisé depuis plus de 6 mois et sont alors dépréciés à 100%.

Les stocks last buy: il s'agit des derniers achats de composants avant l'arrêt de la fabrication par un fournisseur. Ces stocks de last buy sont dépréciés à 100% lorsque le composant est identifié comme obsolète, et lorsque les composants sont considérés comme en excès par rapport aux besoins futurs de production.

Pour les rechanges: un pourcentage de dépréciation est appliqué en fonction de leur nature, le taux retenu depuis 2009 est de 85%.

Les stocks d'en-cours de production sont évalués à leur coût de production limité à leur valeur probable de réalisation:

- En coût historique pour les coûts dits externes (achats de matériels, de sous-traitance, de services et les frais de déplacement), sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance ;
- En coût standard préétabli (taux horaire) multiplié par le nombre d'heures de production pour les coûts internes (taux horaire différent selon la catégorie de personnel).

Les frais généraux (commerciaux, administratifs et financiers) sont directement constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.4 Créances clients

Les créances clients comprennent les créances exigibles et les factures à établir relatives aux produits livrés non encore facturés à la clôture. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet d'une dépréciation au cas par cas.

2.5 Opérations en devises

A l'exception des transactions décrites dans les paragraphes précédents, les dettes et créances libellées en devises étrangères sont converties au bilan sur la base du cours de change en vigueur à la clôture.

Les écarts de conversion actif ou passif alors constatés sont portés au bilan dans les postes « écarts de conversion actif » ou « écarts de conversion passif » selon le cas. Les écarts de change défavorables sur opérations en devises (pertes latentes) font l'objet de provisions pour risques dotées pour leur totalité au cours de l'exercice de la constatation de l'écart.

Ces dotations aux provisions ainsi que les pertes et profits de change réalisés sur l'exercice sont enregistrés en produits et charges financières du compte de résultat.

2.6 Provisions pour risques et charges

Provisions pour garanties données aux clients

La provision pour garanties données aux clients couvre le risque de malfaçon. Cette provision est constituée lors de la livraison des matériels sur une base statistique ou lors de l'identification d'un incident spécifique.

Provisions pour pertes latentes

Cf. 2.8 Modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et de la marge des contrats.

Provisions pour autres risques et charges

Il s'agit principalement de provisions sur contrats pour lesquels des risques de pénalités de retard, pénalités techniques (de consommation, de rendement, etc...) et autres risques de toute nature apparaissent, et qui peuvent être imputés contractuellement à la Société. Ces provisions sont constituées et utilisées (ou reprises) au fur et à mesure de la constatation ou de la disparition des risques du contrat, et au plus tard à la signature du procès-verbal de réception définitive, (ou lorsque les dernières réserves éventuelles ont été levées).

Provisions pour engagements de retraite et médailles du travail

La législation française prévoit, lors du départ en retraite des salariés d'une entreprise, le versement d'une indemnité de départ calculée en fonction du nombre d'années de service effectuées. Au cours de leur carrière, ces mêmes salariés peuvent avoir droit, lors de la remise de médailles du travail, à des gratifications exceptionnelles pouvant être également déterminées en fonction du nombre d'années de service. Ces deux types d'obligations se définissent comme des régimes à prestations définies dans la mesure où la société, en tant qu'employeur, s'engage sur le niveau de prestations à verser à ses salariés.

Pour déterminer la valeur actualisée, charges sociales incluses, de ses engagements, ainsi que le coût des services correspondant, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation nécessite l'utilisation de différentes hypothèses actuarielles, notamment taux de rotation du personnel, taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires. La charge de l'exercice correspond au coût des services rendus pendant la période, à l'actualisation des engagements et à la totalité de la variation des engagements résultant du changement d'hypothèses actuarielles. Cette charge est enregistrée en résultat d'exploitation.

La provision inscrite au bilan correspond à la totalité des engagements sans aucun différé d'enregistrement au titre des changements d'hypothèses actuarielles. Ce traitement est en ligne avec les méthodes du groupe Airbus, et permet de ne pas générer d'écart au bilan entre la contribution aux comptes IFRS communiqués au groupe pour la préparation de ses comptes consolidés et les comptes de la société en normes comptables françaises.

Dans l'attente d'éclaircissement du législateur, il a été considéré que l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2008 demeurerait sans effet sur le montant de l'indemnité due en cas de départ en retraite à l'initiative du salarié.

2.7 Trésorerie

Une convention a été signée en 2015 entre AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS et Airbus Group SE. L'objet de la convention comprend la coordination des relations avec les banques, la centralisation de la trésorerie, l'exécution des transactions de trésorerie, les financements et placements financiers.

2.8 Chiffre d'affaires et appréhension du résultat

Le chiffre d'affaires est reconnu selon la méthode de l'avancement technique. Le taux d'avancement est mesuré par l'achèvement de lots techniques contractuels.

La marge des contrats est :

- Si positive, dégagée en fonction de l'avancement du chiffre d'affaires ;
- Si négative, intégralement provisionnée dès que la perte probable est connue (provision pour pertes latentes).

La marge à terminaison des contrats à long terme est estimée sur la base d'analyses des coûts et des recettes à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée de mise en œuvre des contrats.

2.9 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement financés sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation en même temps que leurs contreparties sont enregistrées en chiffre d'affaires ou en autres produits en fonction du pourcentage d'avancement du contrat. Les frais de recherche et de développement autofinancés par AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation.

3. NOTES SUR LES COMPTES

3.1 Notes sur le bilan

Note 1

Immobilisations- Valeurs brutes (K€)

		31/12/2020	Augmentations		Diminutions		31/12/2021
			Consécutives à une réévaluation / résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virement de poste à poste	Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence	
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	24 595		265		0	24 860
Terrain		0	0	0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0
	Inst.gen., agenc. et amen. construction	12	0	0	0	0	12
Installation technique, matériel et outillage industriels		36 852	0	1 533	0	0	38 385
Autres immobilisations corporelles	Inst.gen., agenc. et amen. Divers	2 482	0	72	0	0	2 554
	Matériel de transport	18	0	0	0	0	18
	Matériel de bureau et mob. informatique	8 789	0	522	0	44	9 267
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		3	0	0	0	0	3
Avances et acomptes		0	0	0	0	0	0
	TOTAL III	48 156	0	2 127	0	44	50 240
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0	0
Autres participations		482	0	0	0	0	482
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		102	0	0	0	17	85
	TOTAL IV	584	0	0	0	17	566
	TOTAL GENERAL	73 335	0	2 392	0	61	75 666

Immobilisations- Amortissements et dépréciations (K€)

		Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles			
		31/12/2020	Dotations	Reprises	31/12/2021
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	9 628	403	0	10 031
Terrain		0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Inst.gen., agenc. et amen. construction	12	0	0	12
Installation technique, matériel et outillage industriels		32 594	1 558	0	34 152
Autres immobilisations corporelles	Inst.gen., agenc. et amen. Divers	2 055	157	0	2 212
	Matériel de transport	18	0	0	18
	Matériel de bureau et mob. informatique	7 596	589	2	8 183
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
	TOTAL III	42 274	2 305	2	44 577
	TOTAL I + II + III	51 903	2 707	2	54 608

Note 2

STOCKS ET EN-COURS	K€			K€
	Brut	Dépreciation	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production	33 125	0	33 125	26 544
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	42 843	12 935	29 908	35 880
Total	75 969	12 935	63 033	62 424

VARIATION DES STOCKS ET EN-COURS EN VALEUR BRUTE	K€
Montant brut 31/12/2020	70 140
Entrées-Sorties	5 829
Montant brut 31/12/2021	75 969

VARIATION DES PROVISIONS DES STOCKS ET EN-COURS	K€
Montant brut 31/12/2020	7 716
Dotations	5 220
Reprises	
Montant brut 31/12/2021	12 935

Note 3

CREANCES	K€		
	31/12/2021	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0
Clients douteux ou litigieux	9 761	0	9 761
Autres créances clients	34 501	34 501	0
Personnel et comptes rattachés	46	46	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	191	191	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	4 791	4 791	0
Divers état et autres collectivités publiques	0	0	0
Groupe et associés	30 698	30 698	0
Débiteurs divers	272	272	0
Total	80 262	70 500	9 761
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	0		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	0		

DETTES	K€			
	31/12/2021	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (à 1 an max. à l'origine)	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	65 887	65 887	0	0
Avance et acomptes reçus sur commandes	3 259	3 259	0	0
Personnel et comptes rattachés	10 929	10 929	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 017	4 017	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	4 199	4 199	0	0
Impôts sur les bénéfices	431	431	0	0
Autres impôts, taxes et assimilés	484	484	0	0
Groupe et associés	8 376	8 376	0	0
Activités réciproques		0		
Autres dettes		0	0	0
Produits constatés d'avance	424	424	0	0
Total	98 007	98 007	0	0
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	0			
<i>Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	0			

Les créances et dettes ont, pour l'essentiel, une échéance à 1 an. Seules les créances rattachées aux clients douteux ont une échéance supérieure à 1 an.

Note 4

PRODUITS A RECEVOIR	K€
	31/12/2021
Produits à recevoir compris dans :	
• Créances d'exploitation (non encore facturés aux clients)	496
• Créances diverses	0
Total	496

CHARGES A PAYER	K€
	31/12/2021
Charges à payer non encore facturées ou appelées, comprises dans :	
• Dettes d'exploitation (factures non parvenues)	57 493
• Dettes fiscales et autres impôts	249
• Dettes sociales	3 207
Total	60 948

Note 5

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2021	31/12/2020
Produits constatés d'avance	424	0
Total	424	0

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2021	31/12/2020
Charges constatées d'avance	94	88
Total	94	88

Note 6

Capitaux propres (K€)	Solde au 01/01/2020	Distribution de dividendes 2020	Reprises 2020	Retour à la VNC	Résultat 2021	Solde au 31/12/2021
Capital	3 950					3 950
Prime d'émission & d'apport	11 415					11 415
Réserve légale	395					395
Réserves réglementées	0					0
Report à nouveau	15 525	11 738				27 263
Résultat de l'exercice	11 738	-11 738			10 702	10 702
Provisions réglementées	0					0
Total	31 286	0	0	0	10 702	53 726

Le capital est composé de 39 504 403 actions de 0,1 € de valeur nominale chacune, soit un capital social de 3 950 K€. Le capital social, à date de clôture, est détenu à hauteur de 100% par Airbus Defence and Space SAS.

Note 7

PROVISIONS	K€				31/12/2021
	31/12/2020	Dotations	Reprises		
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0		0
Provisions pour risques et charges	21 111	544	7 122	0	14 533
Provisions pour pertes sur marchés à terme	147	20			167
Provisions pour pertes de change	2		2		0
Provisions pour pensions et obligations similaires	10 163		406		9 757
Autres provisions pour risques et charges	10 799	525	6 715		4 609
Provisions pour dépréciation	17 444	5 220	24	0	22 640
Sur incorporelles	0				0
Sur titres de participations	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
Sur stocks et en-cours	7 716	5 220			12 935
Sur comptes clients	9 729		24		9 705
Autres provisions pour dépréciations	0				0
Total	38 555	5 764	7 145	0	37 174
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		5 764	7 144	0	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		0	2	0	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		0	0	0	

La provision au titre des indemnités de départ à la retraite et médailles du travail se décompose comme suit :

- 7 942 K€ au titre des engagements de retraites, détaillés ci-dessous ;
- 1 816 K€ au titres des médailles du travail.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE	K€	K€
	31/12/2021	31/12/2020
Hypothèses		
Taux d'actualisation	1,60%	1,50%
Taux d'augmentation des salaires	2,50%	2,50%
Valeur actuarielle des droits accumulés	7 942	8 242
Pertes actuarielles non amorties		0
Montant provisionné au bilan	7 942	8 242

La charge annuelle s'analyse ainsi :	K€	K€
	31/12/2021	31/12/2020
Droits acquis durant l'année	-424	934
Droits utilisés durant l'année	0	0
Coût financier sur la valeur actuarielle des droits accumulés avec projection de salaires	124	-338
Amortissement du différé	0	0
Charge nette de retraite (+)	-300	596

Note 8

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS RECUS HORS BILAN	K€	K€
	31/12/2021	31/12/2020
Cautions reçues	0	0

ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN	K€	K€
	31/12/2021	31/12/2020
Cautions bancaires en faveur des clients	1 389	1 350
Achats à terme de devises	0	0
Ventes à terme de devises	0	0

DETAIL DES COUVERTURES EN DEVISES AU 31/12/2020					K SAR	CTV K EUROS
VENTES						
- 1 an					0	0
+ 1 an					0	0
<i>Total</i>					0	0
ACHATS						
- 1 an					0	0
+ 1 an					0	0
<i>Total</i>					0	0

Le montant des cautions versées par l'entité AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS s'élève à 1 389 K€ au 31/12/2021.

3.2 Notes sur le compte de résultat

Note 9

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES	K€	K€
	31/12/2021	31/12/2020
France	45 559	52 240
Hors France	84 110	107 632
Total	129 669	159 872

Le chiffre d'affaires est effectué sur le territoire national pour 35%, contre une contribution de 65% pour l'activité internationale.

Note 10

DETAILS CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	K€	K€
	31/12/2021	31/12/2020
Achats	36 422	64 723
Sous-traitance industrielle	29 341	17 427
Locations	4 565	4 211
Maintenance	615	1 051
Services extérieurs	7 562	2 463
Assurances	105	132
Total	78 610	90 007

Note 11

RESULTAT FINANCIER	K€	K€
	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers nets		
• Intérêts et charges Airbus Group SE	17	439
• Autres intérêts et charges	-52	-31
• Dotations et reprises sur provisions	2	235
• Différence de change	-530	603
Total	-564	1 246

Le résultat financier est bénéficiaire à hauteur de - 564 K€ au 31/12/2021. La variation, par rapport à l'exercice précédent, s'entend principalement par la fluctuation des taux de change entre 2020 et 2021.

Note 12

RESULTAT EXCEPTIONNEL	K€	K€
	31/12/2021	31/12/2020
Pénalités sur marchés	-8	-12
Autres produits et charges exceptionnels	-43	1
Dotations/reprises amortissements dérogatoires	0	0
Total	-51	-11

Le résultat exceptionnel est déficitaire à hauteur de 51 K€ au 31/12/2021. La variation, par rapport à l'exercice précédent, s'entend principalement par la fluctuation des taux de change entre 2020 et 2021.

Note 13

La société AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS est intégrée à Airbus SAS depuis 2015 au titre de l'article 223 A du CGI.

Conformément à la convention d'intégration signée avec Airbus SAS, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

" La filiale versera à la Société Mère, à titre de contribution de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value à long terme si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration (Principe de Neutralité).

A la sortie d'un exercice déficitaire la filiale ne sera titulaire à raison de cette situation, d'aucune créance sur la Société Mère.

Par ailleurs, les crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés et remboursables, en particulier le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt formation, seront remboursés par la Société Mère à la filiale pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de son impôt dû, dans les conditions et délais de droit commun comme si la filiale n'était pas intégrée. "

Au 31/12/2021, la société supporte un bénéfice de 10 702 K€.

Il est à noter que ces derniers éléments concernent uniquement les activités de la société réalisées sur le territoire national. La société est également soumise à des impôts sur les sociétés au titre de ses succursales à l'étranger. Le montant d'impôts sur les sociétés soumis à des administrations étrangères s'élève à 452 K€ au 31/12/2021.

4. AUTRES INFORMATIONS

Note 14

EFFECTIFS	31/12/2021
Effectif moyen	
Ingénieurs et cadres	339
Agents administratifs	12
Agents techniques et de maîtrise	
Ouvriers	0
Apprentis et contrats de professionnalisation	6
Total effectif moyen	357

L'effectif moyen s'élève à 357 personnes sur l'exercice 2021.

Note 15

Frais de R&D	K€	K€
	31/12/2021	31/12/2020
Ensemble des frais de Recherche, Développement et Industrialisation	27 479	31 417

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 27 479 K€ au 31/12/2021. Ils s'entendent, en 2021 comme en 2020, hors crédit impôt recherche.

Note 16

Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, l'information n'est pas à fournir car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction. Aucune avance n'a été consentie à l'égard de dirigeants sociaux au cours de l'exercice 2021.

Note 17

Parties liées

Les relations de la société AIRBUS DS SLC SAS avec les entreprises du groupe Airbus sont détaillées ci-dessous :

Parties liées	K€	K€
	31/12/2021	31/12/2020
Compte-courant	22 322	12 708
Créances clients	14 346	23 285
Dettes fournisseurs	-12 355	-16 389
Total	24 314	19 603

Note 18

Tableau des filiales et participations

Dénomination des filiales et participations	Siège social	SIREN	Capital social (*)	Capitaux propres autres que le capital (*)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (En K€)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (En K€)	Cautions et avals donnés par la société (En K€)	Chiffre d'affaires hors taxe (*)	Résultat (bénéfice ou perte) (*)	Dividendes ou quote-part du résultat pris en compte par la société au cours de l'exercice	Observations
						Brute	Nette						
Filiales													
Airbus DS Soluções e comunicações críticas LTDA	Brésil	23.509.766/0001-00	63 863 K. R\$	35 659 K. R\$	10,63%	250	250	0	0	31 374 K. R\$	8 099 K. R\$	0	(*) Dernier exercice clos audité le 31/12/2021
Autres participations													
Civi.Pol conseil SA	France	434 914 164	2 201 K. €	4 240 K. €	12,70%	232	232	0	0	11 346 K.€	87 K.€	0	(*) Dernier exercice clos audité le 31/12/2021

Airbus DS SLC
Société par actions simplifiée au capital de 3.950.440, 30 euros
Siège social : 1 boulevard Jean Moulin
ZAC de la Clef Saint Pierre 78990 ELANCOURT
523 940 971 RCS Versailles

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR ACTE SOUS SEING
PRIVE DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-et-un, le trente juin,

La société Airbus Defence and Space SAS, société par actions simplifiée au capital de 29.821.072 euros, dont le siège social est situé 31, rue des Cosmonautes – ZI du Palays – 31402 Toulouse Cedex 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 393 341 516, représentée par Jean-Marc NASR dûment habilité (ci-après l'**Associé Unique**),

Propriétaire de 39.504.403 actions représentant la totalité du capital social de la société Airbus DS SLC, société par actions simplifiée au capital de 3.950.440,30 euros dont le siège social est situé 1, boulevard Jean Moulin – ZAC de la Clef Saint-Pierre – 78990 Elancourt, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 523 940 971 (ci-après, la **Société**),

Après avoir dûment informé Ernst & Young et Autres, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, des présentes décisions à prendre par acte sous seing privé,

Ayant à sa disposition et pris connaissance des documents suivants :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Le texte des projets de résolutions.

A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Quitus au Président de la Société et décharge du Commissaire aux comptes de sa mission pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant ;
- Pouvoirs pour les formalités.

L'Associé Unique déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et sur les comptes correspondants,
- du rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission durant ledit exercice,

approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Associé Unique, constate que le résultat de l'exercice 2021 est un bénéfice net comptable 10 702 149,36 €.

Sur proposition du Président, l'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit la somme de 10 702 149,36 € de la manière suivante :

- 25,25% du bénéfice de l'exercice soit la somme de 2 702 149,36 € sera affectée au poste « Report à nouveau » qui deviendra, suite à cette dotation, créateur d'un montant de 29 965 458,36 €.
- 74,75% du bénéfice de l'exercice, soit la somme de 8 000 000,00 €, sera distribuée à titre de dividendes à l'Associé unique.

Nous vous rappelons que conformément à l'article L.232-10 du Code de commerce, une réserve légale a été constituée pour un montant égal à 10% du capital social, soit 395.044,03 €, au titre de l'exercice 2015.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Montant distribués
2019	Pas de distribution
2020	Pas de distribution
2021	8 000 000,00 EUROS

TROISIEME RESOLUTION

(Approbation des dépenses et charges non déductibles)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte que les comptes de la Société ne font état de dépenses et charges non déductibles fiscalement telles que visées par les articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

QUATRIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce)

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention soumise aux dispositions des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

CINQUIEME RESOLUTION

*(Quitus au Président de la Société et décharge
du Commissaire aux comptes de sa mission pour l'exercice clos le 31 décembre 2021)*

L'Associé Unique donne quitus entier et sans réserve au Président pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

L'Associé Unique décharge également le Commissaire aux comptes de sa mission pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

SIXIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire)

L'Associé Unique prend acte de la survenance du terme du mandat de Commissaire aux comptes titulaire de :

- Ernst & Young et Autres, Tour First, 1 place des Saisons 92400 Courbevoie

et décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de 6 exercices, soit jusqu'à la décision des Associés statuant en 2028 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

SEPTIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant)

L'Associé Unique prend acte de la survenance du terme du mandat de Commissaire aux comptes suppléant de :

- AUDITEX, Tour First, 1 place des Saisons 92400 Courbevoie

et décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de 6 exercices, soit jusqu'à la décision des Associés statuant en 2028 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

HUITIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs aux "Petites Affiches", dont le siège social est situé à La Grande Arche, Paroi Nord 1 Parvis de La Défense 92 044 Paris – La Défense, porteur d'un original ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal qui constatera ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique.

La Société Airbus Defence and Space SAS
Associé Unique



Représentée par Monsieur Jean-Marc NASR

Airbus DS SLC
Société par actions simplifiée au capital de 3.950.440,30 euros
Siège social : 1 boulevard Jean Moulin
ZAC de la Clef Saint Pierre 78990 ELANCOURT
523 940 971 RCS Versailles

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT SUR LES
OPÉRATIONS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Chers Associés,

Le présent rapport est établi conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires de la société Airbus DS SLC (la " Société ") à l'effet d'une part de vous rendre compte de la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de l'activité, des progrès réalisés, des difficultés rencontrées, de l'évolution prévisible de la situation de la Société et ses perspectives d'avenir, des événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice et des activités de la Société en matière de recherche et développement et d'autre part de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice et l'affectation du résultat qui ressort de ces comptes.

Les rapports des Commissaires aux comptes, du Président, de même que les comptes sociaux et consolidés, ainsi que les annexes et autres documents et renseignements s'y rapportant ont été tenus à votre disposition dans les conditions et les délais prévus par les dispositions du Code de commerce et des statuts.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après successivement les différentes informations prescrites par la loi.

Nous vous précisons que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés sont identiques à celles adoptées pour l'exercice précédent.

1. Résultats au cours du dernier exercice écoulé

(i) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par la Société a varié de -18,89% par rapport au précédent exercice pour atteindre la somme de 129 668 896,00 €

Le chiffre d'affaires est effectué sur le territoire national pour 35,13% (pour un montant de 45 558 931,00 €, soit une variation de -13% par rapport à l'exercice précédent), contre une contribution de 64,87% pour l'activité internationale (pour un montant de 84 109 965,00 € soit une variation de -22% par rapport à l'exercice précédent)

Le chiffre d'affaires est en diminution comparé à 2020. Ce chiffre d'affaires est soutenu par les activités de vente d'équipements TETRAPOL vers le client en France, en Espagne, en Belgique et en Europe.

(ii) Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation fait apparaître un bénéfice de 9 822 209,39 €.

Ce résultat en hausse de 4,4% par rapport à l'exercice précédent est principalement lié à une baisse des autres achats et charges externes.

(iii) Résultat financier

Les produits financiers s'élèvent à 304 643,97 € dont 277 823,83 € liés aux différences positives de change. Les charges financières s'élèvent à 868 866,77 €, incluant :

- la dotation financière aux amortissements et provisions pour un montant de 0,00 €.
- les intérêts et charges assimilés pour un montant de 60 663,14 €.
- les différences négatives de change pour un montant de 808 203,63 €.

Le résultat financier s'établit ainsi à (564 222,80) €.

(iv) Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel fait apparaître une perte de (50 552,67) €.

(v) Impôt sur les sociétés et crédits d'impôts

Ce poste fait apparaître une bénéfice de 1 113 534,08 € principalement constitué de 2 556 604,92 € d'impôts sur les sociétés et de 3 670 139,00 € de crédit impôt recherche.

(vi) Résultat net

Le résultat net s'établit avec un bénéfice de 10 702 149,36 € (soit une variation de -9% par rapport à l'exercice précédent).

2. Faits marquants – Situation de la Société et des filiales au cours de l'exercice écoulé

Activité

L'exercice écoulé a été marqué en France par une très bonne performance en matière de reconnaissance de revenus et de marges opérationnelles.

Les principaux faits marquants ont été :

- La création du département, dénommé « Secure Collaborative Solutions », dont la vocation est de rassembler la plupart des compétences liées à l'application Agnet afin de favoriser la croissance de ce business.
- La participation à l'appel d'offre du Ministère de l'Intérieur pour le Réseau Radio du Futur (RRF), avec une offre finale (BAFO) soumise au client en Septembre 2021 après plusieurs mois de travail et une forte implication des équipes
- Le déploiement de la solution Agnet auprès des Douanes Française comme seule solution de communication sur l'ensemble des brigades
- L'intégration par l'opérateur Orange de la plateforme Agnet au sein de la solution Team Connect
- La modernisation du réseau PEGAS en République Tchèque (migration IP)
- La signature définitive du contrat avec la Sûreté Nationale du Royaume du Maroc pour la fourniture d'un réseau de communications critiques PMR
- L'engagement de discussions avec le Ministère de l'Intérieur Slovaque pour la modernisation du réseau SITNO et la fourniture de services additionnels

(i) Prise de commandes

Au cours de l'exercice, les prises de commandes de la Société ont atteint la somme de 111 594 342,10 €.

Evolution des filiales et participations

Pas d'événements majeurs.

3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice, le Ministère de l'Intérieur n'a pas pris de décision quant à l'attribution du lot 2 du Réseau Radio du Futur. Fin mars 2022, le Ministère a fait part de sa requête d'étendre de 3 mois la validité des offres. Conformément à cette requête, la validité de l'offre d'Airbus a été prolongée jusque début août 2022.

L'opérateur Orange a lancé la commercialisation de l'offre Team Connect construite autour d'Agnet.

4. Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Au chapitre des progrès réalisés, la Société a notamment engagé une série d'actions structurelles visant à accélérer sa transformation, tant du point de vue de son offre de solutions et de services que du point de vue de ses processus et de son organisation internes. Elle a en particulier engagé des expérimentations pilotes avec des acteurs de l'aéronautique et de la sécurité civile autour de la solution collaborative Agnet, qui préfigure les services de communications du futur, basés sur les standards et technologies 4G/5G.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le chiffre d'affaires prévisionnel pour l'année 2022 est estimé à 130 607 745,28 €, soit une variation de 1% par rapport à 2021.

Les prévisions 2022 reposent sur les hypothèses de prises de commandes en hausse par rapport à 2021 soit 152 022 951,28 € et ce, reflété par les enveloppes budgétaires des clients étatiques.

Activités en matière de recherche et développement

La Société a exercé une activité de recherche et de développement de 27 479 492,06 €, avec crédit d'impôt.

5. Evolution des effectifs

Les effectifs de la Société s'élevaient à 357 salariés (succursales incluses) au 31 décembre 2021 (contre 383 au 31 décembre 2020). Cette diminution correspond à des départs volontaires.

<p style="text-align: center;">II. EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT</p>

1. Résultats de l'exercice écoulé

Le total du bilan 2021 s'élève à un montant net de 166 267 442,28 €, contre 185 051 147,50 € au titre de l'exercice précédent.

A l'actif du bilan, les immobilisations représentent 75 665 238,39 €.

Les stocks et en-cours de production s'élèvent à 75 968 675,62 € en diminution de -0,4% par rapport à l'exercice précédent.

Le poste des créances s'élève à 80 261 665,04 € en diminution de -28% par rapport à l'exercice précédent.

A la clôture de l'exercice 2021, les disponibilités présentaient un solde de 11 307 694,18 € (soit 11 009 320,21 au titre de l'exercice précédent).

Au passif du bilan, après prise en compte du résultat de l'exercice, soit un résultat de 10 702 149,36 €, les capitaux propres s'établissent à 53 726 288,36 €.

Le poste des provisions pour risques et charges s'élève à 14 533 480,31 € en diminution de -11,5% par rapport à l'exercice précédent.

Le poste des dettes s'établit à 98 007 673,61 € en diminution de -38,1% par rapport à l'exercice précédent (dont 65 887 659,18 € pour le poste dettes fournisseurs et comptes rattachés et 20 060 241,52 € pour le poste dettes fiscales et sociales).

2. Proposition d'affectation des résultats

Les comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 10 702 149,36 €.

Nous vous rappelons que conformément à l'article L.232-10 du Code de commerce, une réserve légale a été constituée pour un montant égal à 10% du capital social, soit 395.044,03 €, au titre de l'exercice 2015.

Il vous sera donc proposé d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- Une partie du bénéfice de l'exercice, soit la somme de 2 702 149,36 €, serait affectée au poste « Report à nouveau », qui deviendra, suite à cette dotation, créditeur d'un montant de 29 965 458,36 € ;
- Une partie du bénéfice de l'exercice, soit la somme de 8 000 000,00 €, serait distribuée à titre de dividendes aux associés.

Le paiement du dividende sera effectué au plus tard le 30 septembre 2022.

3. Rappel des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices, éligibles ou non à l'abattement de 40%

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Montant distribués
2019	Pas de distribution
2020	Pas de distribution
2021	8 000 000,00 EUROS

4. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne font pas l'objet de dépenses non déductibles fiscalement.

5. Information sur les délais de paiement des fournisseurs et/ou des clients

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au 31 décembre 2021 :

Tableau du solde des dettes fournisseurs et créances client au 31/12/2021 par dates d'échéance

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau annexé au I de l'article D. 441-9)

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Total (1 jour et plus)
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	
(A) Tranches de retard de paiement											
Nombre de factures concernées	514					591					
Montant total des factures concernées TTC	14,521,574	270,876	1,082	11	779,743	43,687,742	5,075,485	-276,131	1,015,152	6,984,270	12,798,776
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)											
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)						31%	4%	0%	1%	5%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											
Nombre des factures exclues											
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)											
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Oui/Non Délais légaux : Oui/ Non					Délais contractuels : Oui/Non Délais légaux : Oui/ Non					

6. État des cautionnements, avals et garanties donnés par la Société / État des sûretés consenties par la Société

Conformément à l'article L. 232-1 du Code de commerce, au présent rapport est joint l'état des cautionnements, avals et garanties donnés par la Société, ainsi que l'état des sûretés consenties par elle (Annexe 1).

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations figure en Annexe 2.

IV. ACTIONNARIAT – OPTION DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS – ACTIONS GRATUITES

1. Répartition du capital social de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant au 31 décembre 2017 plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote de la société :

- Airbus Defence and Space SAS (anc. Airbus DS SAS) détient 39.504.403 actions, soit la totalité du capital social de la Société.

2. Options de souscription ou d'achat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L225-184 du Code de commerce et aux dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186, nous vous informons qu'aucune opération d'option d'achat ou de souscription d'action n'a été réalisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et qu'il n'y a donc pas lieu d'établir un rapport spécial.

3. Actions gratuites

Conformément à l'article L. 225-197-4 du Code de commerce et aux dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune opération d'attribution gratuite d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et qu'il n'y a donc pas lieu d'établir un rapport spécial.

V. ETAT DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

1. Etat du mandat du Président de la Société

L'Associé unique a décidé, avec prise d'effet au 27 mars 2015, de nommer Monsieur Olivier KOCZAN aux fonctions de Président.

Monsieur Olivier KOCZAN a été nommé pour une durée indéterminée.

2. Etats du mandat du Directeur Général Délégué

L'Associé unique a décidé, avec prise d'effet au 16 novembre 2015, de nommer Monsieur Éric DAVALO aux fonctions de Directeur Général Délégué.

Ce mandat ayant expiré lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2020, l'Associé unique a décidé lors de la décision du 30 juin 2021, de renouveler le mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Éric DAVALO pour une nouvelle période de 3 ans, soit jusqu'à la décision de l'Associé unique qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

VI. ETAT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

• Le mandat du Commissaire aux comptes titulaire :

- **ERNST & YOUNG et Autres**, Commissaire aux comptes titulaire, Tour First, 1 place des Saisons, 92400 Courbevoie, expirera lors de la décision de l'Associé unique devant statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Nous vous proposons de renouveler ce mandat et ce, pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à la décision des associés devant statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

• Le mandat du Commissaire aux comptes suppléant :

- **AUDITEX**, Commissaire aux comptes suppléant, Tour First, 1 place des Saisons, 92400 Courbevoie, expirera lors de la décision de l'Associé unique devant statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Nous vous proposons de renouveler ce mandat et ce, pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à la décision des associés devant statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

VII. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES ET CONVENTIONS COURANTES CONCLUES À DES CONDITIONS NORMALES

1. Conventions réglementées

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, le rapport général du commissaire aux comptes ainsi que son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce sont tenus à votre disposition.

Le Commissaire aux comptes a été informé qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

2. Conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, sont communiqués aux commissaires aux comptes.

VIII QUITUS

Il vous sera enfin demandé de donner quitus au Président de la Société pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

IX. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Nous vous présentons les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Le Commissaire aux comptes vous donnera à cet égard toutes les informations requises dans son rapport sur les comptes annuels.

* * *

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous vous invitons à voter le texte des décisions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

Le Président,


Olivier KOCZAN

ANNEXE 1

**État des cautionnements, avals et garanties donnés par la Société
État des sûretés consenties par la Société**

Les engagements donnés sont détaillés ci-après :

DESCRIPTION	Au 31.12.2021
K€ <u>Engagements reçus ou donnés</u> Aval et cautions (a) Total Total des engagements reçus ou donnés :	1389 EUROS 1389 EUROS

ANNEXE 2

**Liste des filiales et participations au 31 décembre 2021
(Détenues directement)**

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Siège social	Forme	Immatriculation	Capital	Capitaux propres k€	Résultat net k€	Chiffre d'affaires k€	Pays	%	Valeur Brute Titres	Valeur Nette Titres
1. PARTICIPATIONS FRANÇAISES (moins de 50% du capital)											
CIVI.POL Conseil	9 rue Notre Dame des Victoires 75002 Paris	SA	434 914 164 RCS Paris	2.201.480 euros	4.150.070 euros	87 546 euros	11,346 M d'euros	France	12,70 %	232.000,00	232.000,00
2. FILIALES ETRANGERES (directes à moins de 50% du capital)											
Airbus Brasil Negócios Aeroespaciais Ltda * chiffres en BRL (000)	Av. Olavo Fontoura, 1078 Setor C, Lote 3 - 2 andar CEP 02012-021 - Santana São Paulo - SP - Brasil	Ltda	CNPJ under No. 08.373.694/0001 -14	63.863.352,65 BLR	36.454 KBRL	8.893 KRL	32.349 KRL	Brasil	10,63 %	250.000	250.000



Airbus DS SLC

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Airbus DS SLC

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Airbus DS SLC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Airbus DS SLC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Pierre-Henri Pagnon

SLC Comptes Annuels 2020

AIRBUS DS SLC SAS

31/12/2020

PRESENTATION DES COMPTES

I. BILAN AU 31/12/2020 (En €)

Rubriques	Notes	Montant brut		Amort. Prov.		31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé	I	AA				0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(1)						
Frais d'établissement		AB		AC	0	0	0
Frais de développement		CX		CQ	0	0	0
Concessions, brevets, droits similaires		AF	7 004 823	AG	6 504 751	500 072	731 554
Fonds commercial		AH	14 466 866	AI		14 466 866	14 466 866
Autres immobilisations incorporelles		AJ	3 123 388	AK	3 123 388	0	0
Avances, acomptes immob. Incorporelles		AL		AM		0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(1)					0	0
Terrains		AN		AO		0	0
Constructions		AP	11 998	AQ	11 998	0	0
Installations techniq., matériel, outillage		AR	36 852 268	AS	32 593 897	4 258 371	4 986 429
Autres immobilisations corporelles		AT	11 288 908	AU	9 668 383	1 620 525	1 458 305
Immobilisations en cours		AV	2 895	AW		2 895	2 895
Avances et acomptes		AX		AY		0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(1)					0	0
Participations par mise en équivalence		CS		CT		0	0
Autres participations		CU	481 770	CV		481 770	481 770
Créances rattachées à participations		BB		BC		0	0
Autres titres immobilisés		BD		BE		0	0
Prêts		BF		BG		0	0
Autres immobilisations financières		BH	101 864	BI		101 864	435 139
TOTAL II		BJ	73 334 779	BK	51 902 417	21 432 362	22 562 958
STOCKS ET EN-COURS	(2)						
Matières premières, approvisionnements		BL	0	BM		0	0
En-cours de production de biens		BN	26 544 145	BO		26 544 145	28 381 988
En-cours de production de services		BP		BQ		0	0
Produits intermédiaires et finis		BR		BS		0	0
Marchandises		BT	43 595 958	BU	7 715 687	35 880 271	40 206 727
Avances, acomptes versés/commandes		BV	179 473	BW		179 473	890 711
CREANCES	(3) et (4)					0	0
Créances clients & cptes rattachés		BX	64 173 704	BY	9 728 529	54 445 175	73 196 622
Autres créances		BZ	35 470 721	CA		35 470 721	23 082 053
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC		0	0
DIVERS						0	0
Valeurs mobilières de placement		CD		CE		0	0
Disponibilités		CF	11 009 320	CG		11 009 320	24 422 916
COMPTES DE REGULARISATION	(5)					0	0
Charges constatées d'avance		CH	88 168	CI		88 168	46 023
TOTAL III		CJ	181 061 489	CK	17 444 216	163 617 273	190 227 041
Frais émission d'emprunts à étaler	IV	CW	0		0	0	0
Primes remboursées des obligations	V	CM	0		0	0	0
Ecart de conversion actif	VI	CN	1 512		0	1 512	236 734
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	254 397 780	1A	69 346 633	185 051 148	213 026 734
<i>Dont part des créances à plus d'un an:</i>						<i>10 008 775</i>	<i>6 524 919</i>

Rubriques	Notes	31/12/2020	31/12/2019	
CAPITAUX PROPRES	(6)			
Capital social ou individuel	DA	3 950 440	3 950 440	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	11 415 346	11 415 346	
Ecart de réévaluation	DC			
Réserve légale	DD	395 044	395 044	
Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
Réserves réglementées	DF			
Autres réserves	DG			
Report à nouveau	DH	15 525 158	10 275 323	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	11 738 151	5 249 835	
Subventions d'investissements	DJ			
Provisions réglementées	DK			
TOTAL I	DL	43 024 139	31 285 989	
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs	DM			
Avances conditionnées	DN			
TOTAL II	DO	0	0	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(7)			
Provisions pour risques	DP	10 843 427	6 458 464	
Provisions pour charges	DQ	10 267 154	9 994 601	
TOTAL III	DR	21 110 581	16 453 065	
DETTES	(3) et (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS			
Autres emprunts obligataires	DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU	56 777		
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs)	DV	9 534 110	3 946 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 724 820	2 754 312	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	42 810 478	59 338 500	
Dettes fiscales et sociales	DY	19 018 931	21 107 446	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	46 740 473	77 179 124	
COMPTES DE REGULARISATION	(5)			
Produits constatés d'avance	EB			
TOTAL IV	EC	120 885 591	164 325 383	
Ecart de conversion passif	V	ED	30 836	962 297
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	185 051 148	213 026 734	
<i>Dont dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an:</i>		120 885 591	161 571 071	
<i>Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque:</i>		56 777		

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020 (En €)

Rubriques	France		Exportation		Notes		31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	FA	28 355 416	FB	81 003 630		FC	109 359 046	127 214 681
Production - biens	FD		FE			FF	0	8 652 465
Production vendue - services	FG	23 884 469	FH	26 628 165		FI	50 512 635	42 047 317
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ	52 239 885	FK	107 631 796	(9)	FL	159 871 680	177 914 463
Production stockée						FM	-1 837 844	1 532 684
Production immobilisée						FN		
Subventions d'exploitation						FO	451 817	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						FP	6 392 211	1 404 627
Autres produits						FQ	3 471 700	3 099 094
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION					I	FR	168 349 565	183 950 868
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					(10)	FS	8 495 748	16 425 869
Variation de stock (marchandises)					(10)	FT	-25 039 045	-14 072 175
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					(10)	FU	67 885 916	49 325 000
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					(10)	FV	1 044 410	444 550
Autres achats et charges externes					(10)	FW	37 620 666	70 173 652
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	1 837 568	3 272 302
Salaires et traitements						FY	33 086 808	33 872 246
Charges sociales						FZ	13 376 400	13 954 121
DOTATIONS D'EXPLOITATION								
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements						GA	2 674 359	2 643 193
- dotations aux provisions						GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	12 485 291	
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	5 271 720	1 768 796
Autres charges						GE	197 787	649 232
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION					II	GF	158 937 629	178 456 785
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	9 411 935	5 494 083
OPERATIONS EN COMMUN								
Bénéfice attribué ou perte transférée					III	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré					IV	GI		
PRODUITS FINANCIERS								
Produits financiers de participations						GJ		72 032
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						GK	438 715	64 406
Autres intérêts et produits assimilés						GL	75 099	79 438
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	235 222	219 525
Différences positives de change						GN	2 301 063	1 062 019
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS					V	GP	3 050 098	1 497 420
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
Intérêts et charges assimilées						GR	105 777	649 006
Différences négatives de change						GS	1 697 981	2 227 218
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES					VI	GU	1 803 758	2 876 224
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)					(11)	GV	1 246 340	-1 378 804
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	10 658 276	4 115 279
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital						HB		1 726
Reprises sur provisions et transferts de charges						HC		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS					VII	HD	0	1 726
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						HE	10 867	173 756
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						HF	170	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						HG		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES					VIII	HH	11 037	173 756
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					(12)	HI	-11 037	-172 030
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					IX	HJ	-1 006 500	-13 750
Impôts sur les bénéfices					X (13)	HK	-84 412	-1 292 836
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	171 399 663	185 450 014
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	159 661 512	180 200 179
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)						HN	11 738 151	5 249 835
<i>Dont produits concernant les entreprises liées</i>								
<i>Dont intérêts concernant les entreprises liées</i>							105 777	34 404
<i>Dont transferts de charges</i>							70 756	126 557

III. ANNEXES

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Général

Aucun évènement significatif n'est survenu au cours de l'exercice clos le 31/12/2020.

Evènements subséquents

Airbus a mis en place une organisation de gestion de crise en réponse à l'épidémie de COVID-19 et gère la situation et évalue tous les impacts potentiels sur la production et les livraisons. Cependant l'impact global de l'épidémie de COVID-19 ne peut pas être raisonnablement évalué au moment de ce rapport. Les activités de l'entreprise, ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement peuvent être interrompus et affectés de manière significative par l'épidémie et par l'incertitude que cela génère.

Il n'y a pas d'impact au 31 décembre 2020.

La pandémie du Covid-19 et ses conséquences sont des événements postérieurs à la clôture de l'exercice qui ne nécessitent pas une modification des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020. L'évaluation de l'ensemble des conséquences de cette crise sanitaire ne peut pas être raisonnablement effectuée à la date de ce rapport. Cet évènement ne remet cependant pas en cause l'hypothèse d'arrêté des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 selon le principe de continuité d'exploitation

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MISE EN ŒUVRE

Les comptes présentés dans ce document sont établis au 31 Décembre 2020. La période s'étend du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les comptes annuels de AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS sont établis et présentés selon les normes comptables définies par l'Autorité des Normes Comptable n° 2018-01 du 20 Avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Lors de l'établissement des états financiers, la direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants des actifs et passifs, sur les notes sur des actifs et passifs éventuels tels que présentés à la date de clôture, ainsi que sur les produits et charges. La Direction revoit régulièrement ces estimations, contrat par contrat, sur la base des informations dont elle dispose. Le total des produits et charges estimés au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation de la direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses, comprennent le chiffre d'affaires et la marge comptabilisée au titre des contrats à long terme, les provisions pour risques et charges et la dépréciation des actifs immobilisés. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les comptes de la société sont inclus dans les comptes consolidés d'Airbus Group SE. A ce titre, elle ne publie pas de comptes consolidés propres.

Informations relatives à la société consolidante :

Airbus Group SE
Mendelweg 30, 2333 CS
Leiden, Pays-Bas

Siège social (statutaire zetel) : Amsterdam

La société est immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam (Handelsregister van de Kamer van Koophandel en Fabrieken voor Amsterdam) sous le n° 24288945.

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

La société applique depuis le 1er janvier 2005 les règlements :

- CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'elles sont produites par la société pour elle-même.

Les frais de recherche et développement, dans la mesure où ils ne sont ni financés par des concours extérieurs, ni engagés dans le cadre de contrats de vente, sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Aucune dépense de recherche et développement ne figure en immobilisations incorporelles.

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations, selon les durées d'utilisation (2 ans à 20 ans).

En 2020, les règles et durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Règles d'amortissement pratiquées			
Natures	Comptes	Modes	Durées (an)
Licences et concessions	205000	L	10
Logiciels et autres immob.incorporelles	205600 à 208XX	L	3
Agts terrains	212500	L	10
Constr. S.-sol propres	213100	L	20
Batiment et Const .Industr.	213110	L	20
Batiment et Const .Légères	213120	L	6 Ans /8 Mois
Agts Constr. S.-sol propres	213500	L	10
Inst.Fixes de Construction	213510	L	10
Constr. S.-sol autri	214100	L	20
Inst. Tech. / Mat et Outillage	215000	L	3
Inst.complexes specialisées	215110	L	10
Matériels industriels	215410	L	80 mois
Matériels de précisions	215420	L	80 mois
Outillages industriels	215510	L	3
AAI Techn.Matériels Indust.	215710	L	10
Agts Constr. S.-sol autri	218100	L	10
Inst.générales agence amén.	218110	L	10
Matériel de transport	218210	L	4
Matériel de bureau	218310	L	80 mois
Matériel informatique	218320	L	4
Mobilier de bureau	218400	L	80 mois
Mobiliers et matériel cantine	218410	L	8
Matériel médical	218420	L	80 mois
Mobilier de démonstration	218430	L	8

La société pratique par ailleurs sur le plan fiscal des dotations accélérées aux amortissements (dégressifs ou exceptionnels) conformément aux dispositions légales en vigueur. L'excédent des amortissements fiscalement déduits sur les amortissements linéaires est comptabilisé en provisions réglementées au passif du bilan.

2.2 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Des dépréciations sont constituées à raison des moins-values latentes. Ces dépréciations sont évaluées par rapport à la quote-part de situation nette de la filiale lorsqu'il n'y a aucun élément prévisionnel de résultat. Dans le cas de données prévisionnelles de résultats futurs, une valorisation actualisée des flux futurs estimés est comparée avec le coût d'achat ou investi.

2.3 Stocks et en-cours

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au prix standard, sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance.

Les stocks en "excès" : pour des raisons commerciales et concernant un fournisseur particulier (fournisseur quasi-unique de la société), AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS achète le matériel en "excès" de ce fournisseur, par rapport au plan de charges défini. Ce matériel est ensuite systématiquement déprécié à 100%.

Les stocks (dont le matériel) sont considérés comme obsolètes lorsque le matériel est non utilisé depuis plus de 6 mois et sont alors dépréciés à 100%.

Les stocks last buy: il s'agit des derniers achats de composants avant l'arrêt de la fabrication par un fournisseur. Ces stocks de last buy sont dépréciés à 100% lorsque le composant est identifié comme obsolète, et lorsque les composants sont considérés comme en excès par rapport aux besoins futurs de production.

Pour les rechanges: un pourcentage de dépréciation est appliqué en fonction de leur nature, le taux retenu depuis 2009 est de 85%.

Les stocks d'en-cours de production sont évalués à leur coût de production limité à leur valeur probable de réalisation:

- En coût historique pour les coûts dits externes (achats de matériels, de sous-traitance, de services et les frais de déplacement), sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance ;
- En coût standard préétabli (taux horaire) multiplié par le nombre d'heures de production pour les coûts internes (taux horaire différent selon la catégorie de personnel).

Les frais généraux (commerciaux, administratifs et financiers) sont directement constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.4 Créances clients

Les créances clients comprennent les créances exigibles et les factures à établir relatives aux produits livrés non encore facturés à la clôture. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet d'une dépréciation au cas par cas.

2.5 Opérations en devises

A l'exception des transactions décrites dans les paragraphes précédents, les dettes et créances libellées en devises étrangères sont converties au bilan sur la base du cours de change en vigueur à la clôture.

Les écarts de conversion actif ou passif alors constatés sont portés au bilan dans les postes « écarts de conversion actif » ou « écarts de conversion passif » selon le cas. Les écarts de change défavorables sur opérations en devises (pertes latentes) font l'objet de provisions pour risques dotées pour leur totalité au cours de l'exercice de la constatation de l'écart.

Ces dotations aux provisions ainsi que les pertes et profits de change réalisés sur l'exercice sont enregistrés en produits et charges financières du compte de résultat.

2.6 Provisions pour risques et charges

Provisions pour garanties données aux clients

La provision pour garanties données aux clients couvre le risque de malfaçon. Cette provision est constituée lors de la livraison des matériels sur une base statistique ou lors de l'identification d'un incident spécifique.

Provisions pour pertes latentes

Cf. 2.8 Modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et de la marge des contrats.

Provisions pour autres risques et charges

Il s'agit principalement de provisions sur contrats pour lesquels des risques de pénalités de retard, pénalités techniques (de consommation, de rendement, etc...) et autres risques de toute nature apparaissent, et qui peuvent être imputés contractuellement à la Société. Ces provisions sont constituées et utilisées (ou reprises) au fur et à mesure de la constatation ou de la disparition des risques du contrat, et au plus tard à la signature du procès-verbal de réception définitive, (ou lorsque les dernières réserves éventuelles ont été levées).

Provisions pour engagements de retraite et médailles du travail

La législation française prévoit, lors du départ en retraite des salariés d'une entreprise, le versement d'une indemnité de départ calculée en fonction du nombre d'années de service effectuées. Au cours de leur carrière, ces mêmes salariés peuvent avoir droit, lors de la remise de médailles du travail, à des gratifications exceptionnelles pouvant être également déterminées en fonction du nombre d'années de service. Ces deux types d'obligations se définissent comme des régimes à prestations définies dans la mesure où la société, en tant qu'employeur, s'engage sur le niveau de prestations à verser à ses salariés.

Pour déterminer la valeur actualisée, charges sociales incluses, de ses engagements, ainsi que le coût des services correspondant, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation nécessite l'utilisation de différentes hypothèses actuarielles, notamment taux de rotation du personnel, taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires. La charge de l'exercice correspond au coût des services rendus pendant la période, à l'actualisation des engagements et à la totalité de la variation des engagements résultant du changement d'hypothèses actuarielles. Cette charge est enregistrée en résultat d'exploitation.

La provision inscrite au bilan correspond à la totalité des engagements sans aucun différé d'enregistrement au titre des changements d'hypothèses actuarielles. Ce traitement est en ligne avec les méthodes du groupe Airbus, et permet de ne pas générer d'écart au bilan entre la contribution aux comptes IFRS communiqués au groupe pour la préparation de ses comptes consolidés et les comptes de la société en normes comptables françaises.

Dans l'attente d'éclaircissement du législateur, il a été considéré que l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2008 demeurait sans effet sur le montant de l'indemnité due en cas de départ en retraite à l'initiative du salarié.

2.7 Trésorerie

Une convention a été signée en 2015 entre AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS et Airbus Group SE. L'objet de la convention comprend la coordination des relations avec les banques, la centralisation de la trésorerie, l'exécution des transactions de trésorerie, les financements et placements financiers.

2.8 Chiffre d'affaires et appréhension du résultat

Le chiffre d'affaires est reconnu selon la méthode de l'avancement technique. Le taux d'avancement est mesuré par l'achèvement de lots techniques contractuels.

La marge des contrats est :

- Si positive, dégagée en fonction de l'avancement du chiffre d'affaires ;
- Si négative, intégralement provisionnée dès que la perte probable est connue (provision pour pertes latentes).

La marge à terminaison des contrats à long terme est estimée sur la base d'analyses des coûts et des recettes à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée de mise en œuvre des contrats.

2.9 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement financés sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation en même temps que leurs contreparties sont enregistrées en chiffre d'affaires ou en autres produits en fonction du pourcentage d'avancement du contrat. Les frais de recherche et de développement autofinancés par AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation.

3. NOTES SUR LES COMPTES

3.1 Notes sur le bilan

Note 1

Immobilisations- Valeurs brutes (K€)

	31/12/2019	Augmentations		Diminutions		31/12/2020
		Consécutives à une réévaluation / résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virement de poste à poste	Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence	
Frais d'établissements	TOTAL	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	24 434	0	162	0	24 595
Terrain		0	0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0
	Inst.gen., agenc. et amen. construction	12	0	0	0	12
Installation technique, matériel et outillage industriels		35 989	0	870	6	36 852
Autres immobilisations corporelles	Inst.gen., agenc. et amen. Divers	2 353	0	130	0	2 482
	Matériel de transport	18	0	0	0	18
	Matériel de bureau et mob. informatique	8 077	0	717	4	8 789
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		3	0	0	0	3
Avances et acomptes		0	0	0	0	0
	TOTAL III	46 450	0	1 716	10	48 156
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0
Autres participations		482	0	0	0	482
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		435	0	0	333	102
	TOTAL IV	917	0	0	333	584
	TOTAL GENERAL	71 801	0	1 877	343	73 335

Immobilisations- Amortissements et dépréciations (K€)

		Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles			
		31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	9 235	393	0	9 628
Terrain		0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Inst.gen., agenc. et amen. construction	12	0	0	12
Installation technique, matériel et outillage industriels		31 002	1 598	6	32 594
Autres immobilisations corporelles	Inst.gen., agenc. et amen. Divers	2 131	182	0	2 313
	Matériel de transport	18	0	0	18
	Matériel de bureau et mob. informatique	6 839	502	4	7 338
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
	TOTAL III	40 002	2 282	10	42 274
	TOTAL I + II + III	49 237	2 675	10	51 903

		Dépréciations des immobilisations financières			
		31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL IV	0	0	0	0

Note 2

STOCKS ET EN-COURS	K€			K€
	Brut	Dépreciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production	26 544	0	26 544	28 382
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	43 596	7 716	35 880	40 207
Total	70 140	7 716	62 424	68 589

VARIATION DES STOCKS ET EN-COURS EN VALEUR BRUTE	K€
Montant brut 31/12/2019	73 147
Entrées- Sorties	-3 007
Montant brut 31/12/2020	70 140

VARIATION DES PROVISIONS DES STOCKS ET EN-COURS	K€
Montant brut 31/12/2019	4 558
Dotations	7 716
Reprises	-4 558
Montant brut 31/12/2020	7 716

Note 3

CREANCES	K€		
	31/12/2020	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immobilisations financières	102	102	0
Clients douteux ou litigieux	10 009	0	10 009
Autres créances clients	54 165	54 165	0
Personnel et comptes rattachés	140	140	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	14 141	14 141	0
Taxe sur la valeur ajoutée	3 500	3 500	0
Divers état et autres collectivités publiques	70	70	0
Groupe et associés	17 599	17 599	0
Débiteurs divers	20	20	0
Charges constatées d'avance	88	88	0
Total	99 834	89 826	10 009
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	0		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	0		

DETTES	K€			
	31/12/2020	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (à 1 an max. à l'origine)	57	57	0	0
Emprunts et dettes financières divers	4 643	4 643	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	42 810	42 810	0	0
Personnel et comptes rattachés	9 376	9 376	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 847	3 847	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	4 182	4 182	0	0
Impôts sur les bénéfices	895	895	0	0
Autres impôts, taxes et assimilés	720	720	0	0
Groupe et associés	4 892	4 892	0	0
Autres dettes	49 465	49 465	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Total	120 886	120 886	0	0
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	0			
<i>Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	0			

Les créances et dettes ont, pour l'essentiel, une échéance à 1 an. Seules les créances rattachées aux clients douteux ont une échéance supérieure à 1 an.

Note 4

PRODUITS A RECEVOIR	K€
	31/12/2020
Produits à recevoir compris dans :	
• Créances d'exploitation (non encore facturés aux clients)	7 537
• Créances diverses	0
Total	7 537

CHARGES A PAYER	K€
	31/12/2020
Charges à payer non encore facturées ou appelées, comprises dans :	
• Dettes d'exploitation (factures non parvenues)	25 785
• Dettes fiscales et autres impôts	5 796
• Dettes sociales	3 847
Total	35 427

Note 5

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Produits constatés d'avance	0	0
Total	0	0

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Charges constatées d'avance	88	46
Total	88	46

Note 6

Capitaux propres (K€)	Solde au 01/01/2019	Distribution de dividendes 2019	Reprises 2019	Retour à la VNC	Résultat 2020	Solde au 31/12/2020
Capital	3 950					3 950
Prime d'émission & d'apport	11 415					11 415
Réserve légale	395					395
Réserves réglementées	0					0
Report à nouveau	10 275	5 250				15 525
Résultat de l'exercice	5 250	-5 250			11 738	11 738
Provisions réglementées	0					0
Total	31 286	0	0	0	11 738	43 024

Le capital est composé de 39 504 403 actions de 0,1 € de valeur nominale chacune, soit un capital social de 3 950 K€. Le capital social, à date de clôture, est détenu à hauteur de 100% par Airbus Defence and Space SAS.

Note 7

PROVISIONS	K€				31/12/2020
	31/12/2019	Dotations	Reprises		
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0		0
Provisions pour risques et charges	16 452	5 272	614	0	21 109
Provisions pour pertes sur marchés à terme	147	0			147
Provisions pour pertes de change	237	0	235		2
Provisions pour pensions et obligations similaires	9 511	652	0		10 163
Autres provisions pour risques et charges	6 556	4 620	379		10 798
Provisions pour dépréciation	10 902	12 485	5 942	0	23 388
Sur incorporelles	0				0
Sur titres de participations	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
Sur stocks et en-cours	4 558	7 716	4 558		7 716
Sur comptes clients	6 344	4 770	1 384		9 729
Autres provisions pour dépréciations	0				0
Total	27 354	17 757	6 557	0	44 497
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		17 757	6 321	0	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		0	235	0	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		0	0	0	

La provision au titre des indemnités de départ à la retraite et médailles du travail se décompose comme suit :

- 8 242 K€ au titre des engagements de retraites, détaillés ci-dessous ;
- 1 921 K€ au titres des médailles du travail.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE	K€	
	31/12/2020	
Hypothèses		
Taux d'actualisation	1,50%	
Taux d'augmentation des salaires	2,50%	
Valeur actuarielle des droits accumulés	8 242	
Pertes actuarielles non amorties	0	
Montant provisionné au bilan	8 242	

La charge annuelle s'analyse ainsi :	K€	
	31/12/2020	31/12/2019
Droits acquis durant l'année	934	280
Droits utilisés durant l'année	0	0
Coût financier sur la valeur actuarielle des droits accumulés avec projection de salaires	-338	590
Amortissement du différé	0	0
Charge nette de retraite (+)	596	870

Note 8

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS RECUS HORS BILAN	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Cautions reçues	0	0

ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Cautions bancaires en faveur des clients	1 350	1 336
Achats à terme de devises	0	0
Ventes à terme de devises	0	0

DETAIL DES COUVERTURES EN DEVISES AU 31/12/2020					K SAR	CTV K EUROS
VENTES						
- 1 an					0	0
+ 1 an					0	0
<i>Total</i>					0	0
ACHATS						
- 1 an					0	0
+ 1 an					0	0
<i>Total</i>					0	0

Le montant des cautions versées par l'entité AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS s'élève à 1 350 K€ au 31/12/2020.

3.2 Notes sur le compte de résultat

Note 9

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
France	52 240	61 559
Hors France	107 632	116 356
<i>Total</i>	159 872	177 914

Le chiffre d'affaires est effectué sur le territoire national pour 33%, contre une contribution de 67% pour l'activité internationale.

Note 10

DETAILS CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Achats	64 723	66 100
Sous-traitance industrielle	17 427	19 328
Locations	4 211	9 308
Maintenance	1 051	1 862
Services extérieurs	2 463	2 724
Assurances	132	65
<i>Total</i>	90 007	99 387

Note 11

RESULTAT FINANCIER	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers nets		
• Intérêts et charges Airbus Group SE	439	-646
• Autres intérêts et charges	-31	213
• Dotations et reprises sur provisions	235	220
• Différence de change	603	-1 165
Total	1 246	-1 379

Le résultat financier est bénéficiaire à hauteur de 1 246 K€ au 31/12/2020. La variation, par rapport à l'exercice précédent, s'entend principalement par la fluctuation des taux de change entre 2019 et 2020.

Note 12

RESULTAT EXCEPTIONNEL	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Pénalités sur marchés	-12	2
Autres produits et charges exceptionnels	1	-174
Dotations/reprises amortissements dérogatoires	0	0
Total	-11	-172

Le résultat exceptionnel est déficitaire à hauteur de 11 K€ au 31/12/2020. La variation, par rapport à l'exercice précédent, s'entend principalement par la fluctuation des taux de change entre 2019 et 2020.

Note 13

La société AIRBUS DS SECURE LAND COMMUNICATIONS SAS est intégrée à Airbus SAS depuis 2015 au titre de l'article 223 A du CGI.

Conformément à la convention d'intégration signée avec Airbus SAS, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

" La filiale versera à la Société Mère, à titre de contribution de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value à long terme si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration (Principe de Neutralité).

A la sortie d'un exercice déficitaire la filiale ne sera titulaire à raison de cette situation, d'aucune créance sur la Société Mère.

Par ailleurs, les crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés et remboursables, en particulier le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt formation, seront remboursés par la Société Mère à la filiale pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de son impôt dû, dans les conditions et délais de droit commun comme si la filiale n'était pas intégrée. "

Au 31/12/2020, la société supporte un bénéfice de 11 738 K€.

Il est à noter que ces derniers éléments concernent uniquement les activités de la société réalisées sur le territoire national. La société est également soumise à des impôts sur les sociétés au titre de ses succursales à l'étranger. Le montant d'impôts sur les sociétés soumis à des administrations étrangères s'élève à 2 726 K€ au 31/12/2020.

4. AUTRES INFORMATIONS

Note 14

EFFECTIFS	31/12/2020
Effectif moyen	
Ingénieurs et cadres	342
Agents administratifs	12
Agents techniques et de maîtrise	4
Ouvriers	0
Apprentis et contrats de professionnalisation	8
Total effectif moyen	366

L'effectif moyen s'élève à 366 personnes sur l'exercice 2020.

Note 15

Frais de R&D	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Ensemble des frais de Recherche, Développement et Industrialisation	31 417	38 558

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 37 339 K€ au 31/12/2020. Ils s'entendent, en 2020 comme en 2019, hors crédit impôt recherche.

Note 16

Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, l'information n'est pas à fournir car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction. Aucune avance n'a été consentie à l'égard de dirigeants sociaux au cours de l'exercice 2020.

Note 17

Parties liées

Les relations de la société AIRBUS DS SLC SAS avec les entreprises du groupe Airbus sont détaillées ci-dessous :

Parties liées	K€	K€
	31/12/2020	31/12/2019
Compte-courant	12 708	-1 895
Créances clients	23 285	32 077
Dettes fournisseurs	-16 389	-22 514
Total	19 603	7 667

Note 18

Tableau des filiales et participations

Siège social	SIREN	Capital social (*)	Capitaux propres autres que le capital (*)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (En K€)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (En K€)	Cautions et avals donnés par la société (En K€)	Chiffre d'affaires hors taxe (*)	Résultat (bénéfice ou perte) (*)	Dividendes ou quote-part du résultat pris en compte par la société au cours de l'exercice	Observations
					Brute	Nette						
Brésil	.23.509.766/0001-00	63 863 K. R\$	27 321 K. R\$	10,63%	250	250	0	0	29 422 K. R\$	3 139 K. R\$	0	(*) Dernier exercice clos audité le 31/12/2020
France	434 914 164	2 201 K. €	4 150 K. €	12,70%	232	232	0	0	10 900 K.€	-580 K.€	0	(*) Dernier exercice clos audité le 31/12/2020